MEMENTO POUR L'EPREUVE D'HISTOIRE DES ARTS
Session 2015

1. L'épreuve

- **L'épreuve est un oral de 15 minutes** (5 min d'exposé+ 10 min entretien) devant un jury composé de 2 professeurs.

- **L'élève doit proposer une liste de 5 objets d'étude** (œuvre, ensemble d'œuvres ou problématique) qui répond aux critères suivants :

  - Au moins **trois** objets d'étude appartiennent au **XXème et XXIème** siècle
  - Ces objets d'étude recouvrent **trois domaines artistiques différents**
  - Ces objets d'étude relèvent de **plusieurs thématiques différentes**

- **Un sujet sera tiré au sort dans la liste proposée par le candidat**.

- **L'élève doit également produire les traces de son travail accompli durant l'année** :

Lutin avec photocopies des œuvres et recherches personnelles, et/ou clé USB….

NB : Le collège ne disposant pas de tous les logiciels, les élèves sont invités à travailler sur Open office ou à apporter leur matériel permettant de visualiser leur travail fait sur d'autres logiciels

2. L'Evaluation

- La prestation de l'élève est **notée sur 20** (**coefficient 2** pour le Brevet.)

- Les critères d'évaluation (voir grille d'évaluation) :

  L'élève doit être capable :
  - De construire un exposé clair et cohérent et de s'exprimer dans un langage adapté avec un vocabulaire précis.
  - De situer une œuvre dans son contexte historique, social et artistique
  - D'analyser une œuvre (description, technique utilisée, sens)
  - D'effectuer des rapprochements avec d'autres œuvres
  - Et SURTOUT **d'exprimer son commentaire personnel et sa sensibilité.**

Ainsi, toute production personnelle (diaporama, production artistique…) témoignant d'un investissement personnel sera prise en compte et valorisée.

PS : Pour plus de détails, un guide de préparation préparé par les professeurs a été distribué.